

# Déclinaison de la feuille de route commune Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Ministère de l'Éducation Nationale

## Académie de Limoges – Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt – Établissements d'Enseignement Agricole publics de la Haute-Vienne

### Sommaire

<b>I - RAPPEL DES ACTIONS NATIONALES DE LA FEUILLE DE ROUTE COMMUNE .....</b>	<b>2</b>
<b>II - DECLINAISON DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE .....</b>	<b>3</b>
1 - FAVORISER LA DECOUVERTE DES METIERS DU VIVANT POUR PERMETTRE A CHAQUE ELEVE D'AVOIR ACCES A L'INFORMATION DANS LE CADRE DE SON PARCOURS .....	4
2 - DEVELOPPER DES ACTIONS PARTENARIATS EDUCATION NATIONAL - ENSEIGNEMENT AGRICOLE .....	5
3 – FAVORISER L'ÉDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU VIVANT, DIGNE, RESPECTABLE, LUCIDE, REALISTE VERS UN LABEL E3D .....	5
4 – PARTAGER ET MUTUALISER DES POLITIQUES PUBLIQUES.....	6
<b>III – GOUVERNANCE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE .....</b>	<b>7</b>
1 – UN COMITE DE PILOTAGE.....	7
2 – MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE .....	7

# Contexte

- ✓ Une feuille de route commune MASA – MEN ;
- ✓ Directeur de l'EPL N&HV arrivé au 01/09/2021, nommé représentant du DRAAF auprès de la DASEN 87 ;
- ✓ Un fonctionnement particulier des établissements de l'EN sur le 87 :
  - ✓ Absence de réunion de bassins,
  - ✓ Absence de forum de l'orientation post 3<sup>ème</sup>,
- ✓ Une volonté partagée avec la DASEN d'instaurer des partenariats sur des valeurs partagées ;
- ✓ Arrivée d'une nouvelle IENEO déléguée par la DASEN à la formalisation de cette feuille de route ;
- ✓ Présence sur l'EPL L&HV d'un 1/3 temps dédié à l'orientation ;
- ✓ Création d'une équipe projet, départementale, EPL's, DRAAF, DASEN.

Cette feuille de route commune entre la Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale de la Haute-Vienne, la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt de Nouvelle Aquitaine et les Établissements d'Enseignement Agricoles Publics et de Formation Professionnels Agricole de la Haute Vienne constitue une ambition forte, partagée, de la déclinaison de la feuille de route signée en 2021, entre le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Souveraineté Alimentaire et le Ministère de l'Éducation Nationale.

## I - Rappel des actions nationales de la feuille de route commune

- 1) Parce que le projet de société est : égalité, liberté, fraternité, égale dignité des personnes et du vivant.
- 2) Parce qu'il existe des secteurs de besoins essentiels pour que la vie sur terre soit la plus agréable possible : Education – Santé – Alimentation – Respect du vivant – Sécurité des personnes - Acquisition du sens du devoir et d'obligation minimale.
- 3) Afin de valoriser les formations aux métiers du vivant et permettre une meilleure découverte de l'enseignement agricole lors de l'orientation des élèves, plusieurs actions sont prévues :
  - **Un renforcement de la découverte des métiers** au travers d'actions éducatives avec les lycées et collèges pour favoriser la découverte d'exploitations agricoles proches, notamment dans le cadre de la campagne de communication du plan France Relance sur les métiers de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire, de la Pêche, de la Forêt et des Paysages qui sera lancée avant l'été.
  - La participation d'établissements de l'enseignement agricole aux **Campus des métiers et des Qualifications (CMQ)** afin de rapprocher les offres de formation des deux systèmes autour des métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des territoires (comme la protection des espaces naturels par exemple) et d'enrichir les possibilités de parcours.
  - **Des échanges de connaissances, d'expériences et de projets entre éco-délégués de classe et écoresponsables de classes, d'établissements des deux systèmes.** Des partenariats pourraient être engagés entre les lycées agricoles et des collèges et lycées de proximité. Ces échanges seront l'occasion pour des lycéens et collégiens de découvrir le monde de la production agricole.
  - **Le partage du label E3D (« Établissement engagé dans une démarche globale d'éducation au développement durable ») entre les établissements des deux ministères.** Ce label, développé par l'éducation nationale, sera rendu accessible aux établissements de l'enseignement agricole.

Par ailleurs, la feuille de route conjointe des deux ministères permettra d'approfondir au sein du monde éducatif de grandes thématiques liées à l'agriculture, à la forêt, à l'alimentation, à **l'environnement, au bien-être animal, au respect du vivant** :

- **La mise à disposition et la diffusion de ressources pédagogiques sur l'éducation à l'alimentation**, avec un focus particulier sur les circuits courts, produits durables ou sous signes d'origine et de qualité.
- **Les objectifs de la loi EGALIM dans la restauration collective publique** (50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité – dont minimum de 20% de produits bio) sont pleinement partagés par les deux ministères et seront portés dans le cadre de leur dialogue avec les collectivités territoriales.
- **La promotion des espaces arborés et du rôle de la forêt dans la lutte contre le changement climatique**, en favorisant la participation des élèves à des projets de reboisement.
- Les deux ministères travailleront à l'élaboration de ressources pédagogiques à destination des élèves des écoles, collèges et lycées sur **la relation Homme-Animal, les pratiques d'élevage en France et ses enjeux, le bien-être des animaux de compagnie.**

## II - Déclinaison de la feuille de route pour le département de la Haute-Vienne

Parce que le département de la Haute-Vienne a comme projet :

### 4 axes de travail commun :

1. Favoriser la découverte des métiers du vivant pour permettre à chaque élève d'avoir accès à l'information dans le cadre de son parcours.
2. Développer des actions partenariales éducation nationale - enseignement agricole.
3. Favoriser l'éducation au Développement Durable et reconnaître l'action avec les labels E3D.
4. Identifier, partager et mutualiser les politiques publiques.

## 1 - Favoriser la découverte des métiers du vivant pour permettre à chaque élève d'avoir accès à l'information dans le cadre de son parcours

### Constats

- Les métiers, les formations et les diplômes généraux, technologiques et professionnels délivrés par le Ministère de l'agriculture sont trop souvent méconnus des acteurs de la communauté éducative (Professeurs principaux, Principaux de collèges, Proviseurs de lycées ...), des familles et des jeunes.
- Il existe un manque de fluidité dans les parcours des élèves entre les lycées de l'Éducation nationale et du Ministère de l'Agriculture concernant les filières professionnelles, mais aussi et surtout concernant les filières générales et technologiques.
- Les élèves manquent souvent d'ambition, en termes de parcours vers l'enseignement supérieur.

### Objectifs généraux

- 1) Permettre à l'ensemble des personnes participant à l'élaboration, à la construction de projet de formation et d'insertion de bénéficier d'une information actualisée concernant les acteurs, les métiers et les formations du vivant.
- 2) Mettre en œuvre des cordées de la réussite pour l'ensemble des jeunes.
- 3) Dans le cadre des parcours avenir, créer des modules de découverte des métiers.
- 4) Promouvoir les spécificités de l'enseignement agricole, au travers de ses enseignements pluri-interdisciplinaire et optionnels.
- 5) Proposer des expérimentations de découverte des métiers du vivant dès le primaire, en lien avec les écoles.

### Axes de travail prioritaire

- Réaliser des formations annuelles d'initiative locale des enseignants, principaux de collèges, CPE, documentalistes, contractuels et nouveaux psychologues de l'Éducation nationale.
- Réaliser des informations spécifiques en CIO à la demande.
- Intégrer des cordées de la réussite :
  - IFSI – IFAS pour valoriser le bac professionnel Services aux Personnes et Animation des Territoire (SAPAT)
  - Scientifique, pour valoriser l'enseignement biologie écologie du bac général.
  - Créer une cordée de la réussite vers les métiers du vivant.
- Créer des modules découverte des métiers :
  - Promouvoir les métiers du vivant par la venue en Haute-Vienne du camion l'aventure du vivant.
  - Réaliser des modules découverte des métiers du vivant en collèges.
- Créer un forum départemental des métiers et des formations en lien avec le Conseil Départemental et le Conseil Régional.
- Valoriser les enseignements pluri-interdisciplinaires (EPI) des 4ème et 3ème de l'enseignement agricole.
- Valoriser l'enseignement optionnel Écologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (EATDD)
- Développer des actions de découverte du vivant avec les écoles primaires :
  - Créer des ateliers découverte de la fourche à la fourchette par les élèves de lycées agricoles.
  - Créer un module de découverte des écosystèmes par les élèves de 2nde GT.

## 2 - Développer des actions partenariales éducation nationale - enseignement agricole

### Constats

- Il existe peu d'actions de partenariat entre les établissements de l'Éducation nationale et ceux du Ministère de l'Agriculture.
- Les champs de compétences développés par chacun sont complémentaires.
- Cloisonnement de secteurs d'activités, de réflexions.

### Objectifs généraux

- Participer ensemble à des campus des métiers et des qualifications pour renforcer nos complémentarités
- Développer ensemble les liens écoles entreprises en mutualisant nos réseaux d'entreprises ;
- Développer la perspective d'un centre d'accueil permanent du Service National Universel (SNU) au sein d'un lycée agricole ;
- Développer et coanimer des modules d'information, de formation sur des thématiques à définir.

### Axes de travail prioritaire

- Identifier les campus existants que l'enseignement agricole public peut intégrer en lien avec le Conseil régional Nouvelle Aquitaine ;
- Mutualiser des réseaux d'entreprises pour favoriser la découverte de métiers par les élèves ;
- Mettre en commun les compétences visant à accueillir des centres de SNU.

## 3 – Favoriser l'Éducation au développement durable vers un label E3D

### Constats

- Chaque établissement développe des actions liées à l'éducation au développement durable
- Chaque lycée dispose d'une Maison des Lycéens (MDL) ou d'une Association des Lycéens, stagiaires et Apprentis (ALESA)
- Ces actions, trop centrées à l'interne des établissements ne permettent pas de valoriser le travail réalisé par les apprenants et de fait, sont très peu valorisées.

### Objectifs généraux

- Développer le lien entre MDL et ALESA pour un enrichissement mutuel des apprenants
- Mutualiser des expériences et des projets d'éco délégués ou écoresponsables.

### Axes de travail prioritaire

- Réaliser un séminaire académique MDL – ALESA ;
- Réaliser une formation commune éco délégués écoresponsables.
- Développer une synergie entre établissements pour une labélisation E3D

## 4 – Partager et mutualiser des politiques publiques

### Constats

---

- Les procédures d'orientations des élèves sont communes.
- La mise en œuvre d'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers fait l'objet d'un traitement par les enseignants référents de l'Éducation Nationale.
- Nos établissements repèrent régulièrement des élèves décrocheurs ou en voie de décrochage.

### Objectifs généraux

---

- Mutualiser les procédures d'orientation et d'affectation.
- Assurer le plus précocement possible l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers en lien avec les enseignants référents.
- Identifier au niveau départemental les leviers d'actions pour favoriser l'accrochage – ancrage scolaire et prévenir le décrochage scolaire.
- Mutualiser des actions types de lutte contre les discriminations (laïcité, lutte contre le harcèlement, etc. ...).

### Axes de travail prioritaire

---

- Réaliser des réunions par zone géographique ou selon l'objectif
- Réaliser des échanges de pratiques : lutte contre le décrochage, lutte contre les discriminations, etc. ...

### III- Gouvernance de la mise en œuvre de la feuille de route

#### 1 – un comité de pilotage

Structure - Fonction	Prénom – NOM
IA-DASEN – IEN-IO	Karine CHASSAGNE
DRAAF SRFD Nouvelle Aquitaine	Cécile WEIDMANN
Directeur EPL Limoges et Nord Haute-Vienne – représentant du DRAAF auprès de la DASEN	Christophe AUBOUEIX
Directrice de l'EPLEFPA de Saint—Yrieix	Marie Thérèse DESHAYE
Directrice Adjointe en charge de la formation initiale scolaire – LEGTPA les Vaseix	Catherine DEMESY
Directeur Adjoint en charge de la formation initiale scolaire -LEGTPA de Magnac-Laval	Éric GERBER
Directeur Adjoint en charge de la formation Initiale scolaire – LEGTPA de Saint-Yrieix	Frédéric TANDONNET
Représentants des CPE de l'Enseignement Agricole	
Enseignante, 1/3 temps orientation	Sylvie BRUN
Enseignante, 1/3 temps orientation	Swanny BEFFARAL
Représentant(s) des principaux de collège	
Représentant(s) des Proviseurs de Lycées	
Représentant(s) du premier degré	Nathalie COUTURIER
Direction de l'orientation du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	
Direction des collèges du Conseil Départemental de la Haute-Vienne	Frédérique BERGERON

#### 2 – mise en œuvre de la feuille de route

Le comité de pilotage se réunit annuellement pour partager l'état des lieux et les enjeux, pour identifier les actions prioritaires, réaliser un bilan à mi-parcours et un bilan en fin d'année.

Il constitue des groupes de travail pour chaque action identifiée et délègue la mise en œuvre des actions à ces groupes de travail. Il ajuste sa méthode aux enjeux majeurs.